



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Epidémie COVID-19

Retour d'expérience covid-19 : méthode de travail

Le ministère prévoit d'organiser, pour l'ensemble de son périmètre, un retour d'expériences en plusieurs temps.

Le Secrétariat général lancera cet été une enquête sur le télétravail afin de dresser un bilan objectif des résultats du développement massif du télétravail durant la crise et d'en dégager les évolutions nécessaires susceptibles de répondre aux mieux aux attentes des agents aussi bien qu'aux intérêts et enjeux auxquels le ministère doit faire face.

Le ministère lancera ensuite un retour d'expérience « à froid » à la rentrée pour optimiser le dispositif de gestion de crise, dont nous savons maintenant qu'il peut être mobilisé du jour au lendemain, et retenir les conséquences organisationnelles qui s'imposent.

Des travaux spécifiques seront conduits dans le secteur de l'enseignement technique et supérieur agricole.

A l'automne enfin le baromètre social permettra de disposer d'une photographie du ressenti des agents avec un recul suffisant.

1. ENQUETE SUR LE TELETRAVAIL

Quel objectif ? Faire un bilan de la mise en place massive et soudaine du télétravail pendant la crise et identifier les pistes d'évolutions intéressantes. Les résultats de l'enquête permettront d'évaluer la doctrine du ministère en matière de télétravail et la faire évoluer en tant que de besoin.

Quel périmètre ? agents de l'administration centrale, des DRAAF et des DAAF.

Quelle méthodologie ? questionnaire court et ciblé, incluant une partie spécifique pour les encadrants

Quel calendrier ? lancement en juillet. Date limite de réponse le 4 septembre 2020 et exploitation des résultats en septembre 2020.

2. RETOUR D'EXPERIENCE COVID-19

Quel objectif ? Faire un bilan des modalités de fonctionnement du ministère pendant la crise afin d'améliorer le dispositif de gestion de crise et dégager des enseignements plus pérennes pour le fonctionnement quotidien.

Quel périmètre ? Le périmètre du RETEX est le fonctionnement du ministère, y compris dans sa dimension de pilotage des services déconcentrés (directions régionales et départementales), hors enseignement agricole.

Quelle méthodologie ? Le ministère sollicitera l'accompagnement d'un prestataire extérieur qui l'aidera à formaliser la méthodologie et les questionnements à aborder. Des ateliers seront organisés.

Quel calendrier ? La prestation devrait commencer cet été pour la première étape (méthodologie et gouvernance du projet) afin de pouvoir lancer les groupes de travail en septembre

3. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPERIEUR AGRICOLE

Les communautés éducatives de **l'enseignement technique** seront destinataires de questionnaires indépendamment de celui du secrétariat général. Il reprendra les principales lignes mais permettra d'intégrer les spécificités de l'enseignement agricole, à savoir : tous les agents et les apprenants. Ce questionnaire intégrera les différentes thématiques : métier et impact sur les missions. Il permettra d'alimenter le retour d'expérience suite à la crise sanitaire et à l'état d'urgence.

Le questionnaire sera prêt courant juillet, soumis à consultation puis distribué pour un retour fin septembre. L'objectif est de fournir une synthèse à l'automne 2020

Les communautés de **l'enseignement supérieur** seront destinataires de questionnaires indépendamment de celui du secrétariat général. Il reprendra les principales lignes mais permettra d'intégrer les spécificités de l'enseignement agricole, à savoir : tous les agents, les enseignants et les étudiants. Ce questionnaire intégrera les différentes thématiques : métier et impact sur les missions. Il permettra d'alimenter le retour d'expérience suite à la crise sanitaire et à l'état d'urgence.

Le questionnaire sera prêt courant juillet, soumis à consultation puis distribué pour un retour fin septembre. L'objectif est de fournir une synthèse à l'automne 2020

4. BAROMETRE SOCIAL

Quel objectif ? Dans le cadre du baromètre social ministériel, recueillir l'avis des agents sur leur travail pendant le confinement et en phase de déconfinement

Quel périmètre ? agents de l'administration centrale, des DRAAF, des DAAF, de l'enseignement technique agricole public et privé et de l'enseignement supérieur agricole

Quelle méthodologie ? Intégration dans le baromètre social de questions spécifiques sur la crise sanitaire.

Quel calendrier ? Enquête entre le 5 octobre et le 6 novembre 2020. Exploitation des résultats en novembre/décembre 2020.